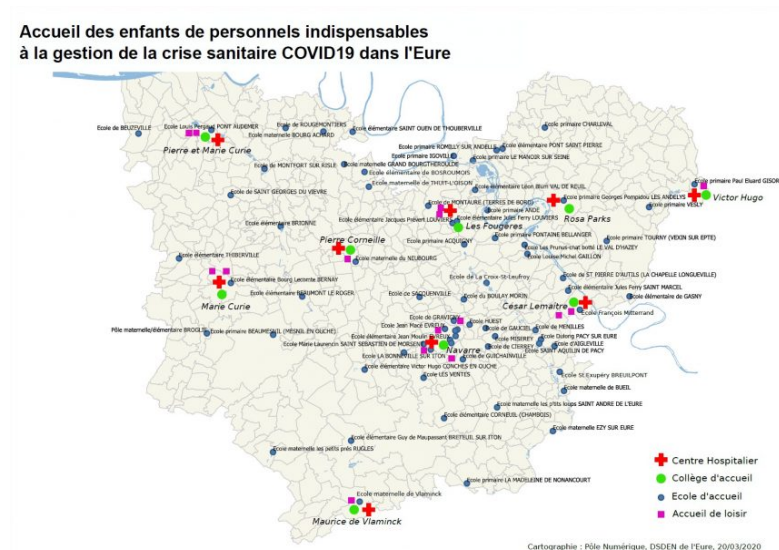


Dans l'Eure, les enfants des personnes indispensables à la gestion de la crise, accueillis 7 jours sur 7

Dans l'Eure, les enfants des personnes indispensables à la gestion de la crise, accueillis 7 jours sur 7

Afin d'accueillir les enfants des personnes prioritaires, des pôles d'accueil ouvriront leurs portes dans l'Eure dès samedi 21 mars 2020, et ce 7 jours sur 7.

Publié le 20 Mar 20 à 18:11



La carte des accueils de loisirs et des établissements scolaires de l'Eure pouvant accueillir dès samedi 21 mars 2020 les enfants des personnes jugées indispensables à la gestion de la crise du coronavirus. (©DSDEN)

Pour aider au mieux les parents contribuant à la gestion de la crise du coronavirus Covid-19, des pôles d'accueils vont ouvrir **samedi 21 mars 2020**, dans l'Eure.

Un service qui sera accessible 7j/7 dès le samedi 21 mars matin pour les **accueils de loisirs** et dès le **lundi 23 mars** pour les pôles écoles-collèges.

Un maillage territorial

Un maillage territorial a été élaboré afin d'accueillir les enfants des personnels participants à la gestion de crise, sous la conduite du préfet de l'Eure Jérôme Filippini et de la rectrice d'académie de région académique Normandie Christine Gavini-Chevet, en lien avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, le Conseil

départemental, les collectivités et les services départementaux de l'Éducation nationale.

Les parents concernés

Sont concernés par ce dispositif :

- tout personnel travaillant en établissements de santé publics/privés : hôpitaux, cliniques, centres de santé ;
- tout personnel travaillant en établissements médico-sociaux pour personnes âgées et personnes handicapées : maisons de retraite, EHPAD ;
- les professionnels de santé et médico-sociaux de ville : médecins, infirmiers, pharmaciens, sages-femmes, aides-soignants, transporteurs sanitaires, biologistes, auxiliaires de vie pour personnes âgées et handicapées ;
- les personnels chargés de la gestion de l'épidémie des agences régionales de santé (ARS) des préfectures et ceux affectés à l'équipe nationale de gestion de la crise.

9 collèges, 71 écoles et 15 accueils de loisirs

Pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions pédagogiques et matérielles, 9 pôles collèges, 71 pôles écoles et 15 pôles d'accueil de loisirs ont été définis. Ces pôles d'accueil s'adapteront afin de coller au mieux aux horaires de ces parents indispensables à la gestion de la crise du coronavirus.

La prise en charge des élèves sera réalisée en groupe de 10 maximum, dans le strict respect des consignes sanitaires et des gestes barrières.

Par ailleurs, certains établissements, de leur propre initiative, continueront d'assurer un accueil minimal de proximité.

Les parents sont invités à contacter l'établissement de leur enfant et en second lieu à se référer à la liste des pôles d'accueil.

Les accueils de loisirs : Bernay (mairie et interco Bernay Terres de Normandie), Évreux (mairie), Gisors (mairie), Le Neubourg (association Clep), Louviers (mairie et interco Seine-Eure), Pont-Audemer (mairie et interco Pont-Audemer Val de Risle), Saint-Sébastien-de-Morsent (mairie), Verneuil-sur-Avre (interco Normandie Sud Eure), Vernon (interco Seine Normandie Agglo), Angerville-la-Campagne (SIVU Cigale) et Gravigny (Pst Cap Nord Est).

Puis dès lundi, rendez-vous dans les collèges et les écoles après les avoir contactés

Les collèges : Bernay (collège Marie Curie), Évreux (collège Navarre), Le Neubourg (collège Corneille), Louviers-Elbeuf-Val-de-Reuil (collège

Les fougères à Louviers), Gisors (collège Victor Hugo), Les Andelys (collège Rosa Parks, Vernon (collège César Lemaître), Pont-Audemer (collège Pierre et Marie Curie) et Verneuil-sur-Avre (collège Maurice de Vlaminck).

Les écoles : la liste dans le document ci-dessous